

Les salariés attendent un meilleur encadrement du télétravail

ISRH | Télétravail | publié le : 09.06.2020 | Nathalie Tran



Crédit photo Nattakorn/Adobe Stock

La détresse psychologique, qui avait gagné 47 % des personnes en télétravail durant la période de confinement, n'a pas disparu après le 11 mai. Elle a néanmoins diminué de 5 points (- 4 points en ce qui concerne la détresse psychologique élevée, soit 17 %) comme le met en lumière la troisième vague du baromètre OpinionWay pour Empreinte humaine sur l'état de santé psychologique et physique des salariés, réalisé deux semaines après le déconfinement. Ces taux restent cependant élevés et méritent d'être pris en compte par les entreprises, d'autant que 50 % des salariés souhaitent que leur employeur les aide à « mieux appréhender psychologiquement leur travail », dans la mesure où le télétravail change les relations entre les personnes et implique une autre relation aux tâches. « Les télétravailleurs ont les mêmes taux de détresse psychologique que les autres salariés (chômage partiel, congé, sur site...), mais ils ont des conditions de travail plus délétères, souligne Christophe Nguyen, président d'Empreinte

humaine. Ce n'est pas le télétravail en lui-même qui génère des risques psychosociaux, mais un retour parfois à une forme de taylorisation numérique. » Notamment, 60 % des télétravailleurs estiment que le travail à distance crée plus de réunions, 60 % se plaignent de travailler de façon hachée et interrompue, 66 % d'infobésité et 54 % réalisent des tâches vécues comme répétitives. Le travail leur paraît plus monotone que lorsqu'ils pouvaient échanger avec d'autres collaborateurs. Par ailleurs, 50 % disent ne pas être consultés pour des décisions ayant un impact sur eux, 30 % manquent d'autonomie pour décider du déroulement de leur travail et 44 % jugent la qualité empêchée. « Ils ont le sentiment de faire quelque chose qui ne correspond pas aux règles de l'art du métier ou de ne pas avoir les ressources pour faire leur travail correctement, ce qui crée beaucoup de stress chez les gens, surtout lorsqu'ils sont investis », remarque Christophe Nguyen. Cela explique, aussi, que si 85 % des salariés actuellement en home office souhaitent conserver la possibilité de faire du télétravail, 53 % d'entre eux réclament également plus de règles de fonctionnement.